



Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Communiqué de presse
Saint-Vulbas, le 19 février 2020

Covoiturer comme on prend le bus vers le PIPA

À partir de mars, les milliers de travailleurs du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et de la centrale nucléaire du Bugey pourront expérimenter des lignes de covoiturage pour se rendre sur leur lieu de travail. Une solution qui a pour but de pallier l'absence de transport en commun, de limiter le nombre de voitures en circulation ne comportant qu'un seul passager et de faciliter l'accès à l'emploi.

► Lignes Covoit'ici : accès à l'emploi, économies et écoresponsabilité

Le service, nommé Covoit'ici, sera expérimenté sur 4 lignes fixes pour partager ses trajets jusqu'au mois de juin 2021. Celles-ci relieront ainsi les communes environnantes de l'Ain et du Nord-Isère au Parc :

- Ligne Ambérieu > Leyment > Sainte Julie > PIPA > Centrale EDF
- Ligne Meximieux > Sortie A42 Pérouges > PIPA > Centrale EDF
- Ligne Montalieu Vercieu > Sault-Brenaz > Saint Sorlin > Rond-point de Lagnieu > PIPA > Centrale EDF
- Ligne Tignieu-Jamezieu > Loyettes > Centrale EDF > PIPA

Le projet, porté par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, EDF et le SMPIPA a plusieurs objectifs. Le premier est de permettre aux personnes sans permis de conduire ou sans voiture de pouvoir se déplacer plus facilement : un enjeu majeur en matière d'attractivité pour le PIPA, qui peine à recruter alors que son activité ne cesse de se développer.

Pour Jean-Louis GUYADER, Président de la Communauté de communes et du Syndicat Mixte Parc Industriel de la Plaine de l'Ain : « Il s'agit d'une expérimentation pour faciliter l'accès des employés aux entreprises du PIPA et de la centrale du Bugey et ainsi de permettre à ces entreprises de poursuivre leur développement. Cette innovation a pour avantage de proposer une alternative mobilité respectueuse de l'environnement à un coût raisonnable »

Un autre objectif est également de proposer une solution de transport à coût réduit, puisque les passagers ne paieront qu'un euro par trajet et voyageront gratuitement au-delà de 10 allers-retours dans le mois.

Partenaire du projet :

Pierre Boyer, directeur de la centrale EDF de Bugey : « Participer à cette expérimentation auprès de la CCPA est primordial dans cette période de Grand Carénage, vaste programme industriel où le site de Bugey va accueillir plus de 4000 intervenants. Faciliter l'accueil et le transport des personnes amenées à traverser le PIPA et travailler avec nos équipes témoigne de notre engagement à participer pro activement aux projets portés par les collectivités du territoire. Cette initiative inédite est aussi une réponse aux enjeux environnementaux, elle contribue à l'essor de la mobilité durable et à la réduction de l'empreinte carbone des usagers. »



Enfin, il s'agit aussi de changer le comportement des usagers face à l'utilisation de la voiture : le PIPA, qui s'inscrit depuis sa création dans la conciliation entre développement économique et développement durable, souhaite minimiser au maximum la circulation de voitures en son sein.

Covoit'ici est un service développé par Ecov, start-up de l'Economie Sociale et Solidaire, soutenue par la Caisse des Dépôts. C'est la première fois qu'un Parc Industriel est au cœur d'un dispositif similaire car il cible directement les trajets domicile-travail.

► Covoit'ici, mode d'emploi

Covoit'ici met à disposition 14 arrêts que les usagers peuvent rejoindre pour se déplacer dans un sens comme dans l'autre. Grâce à l'application mobile ou un parcours SMS, le passager n'a pas besoin de réserver à l'avance ; il se rend à l'arrêt et peut avoir une estimation du temps d'attente. Les conducteurs se géolocalisent grâce à l'application au moment où ils démarrent et sont indemnisés pour la mise à disposition de sièges libres, même s'il n'y a pas de passager à l'arrêt. Les conducteurs sans application mobile peuvent également partager leur trajet si un passager est en attente quand ils passent (ils en sont informés grâce à des panneaux lumineux en amont des arrêts)



Ouvertes de 4h du matin à 22h, du lundi au vendredi, les trajets sont garantis sur trois plages horaires : de 6h à 9h, de 12h à 14h et de 16h à 19h. Les conducteurs seront par ailleurs indemnisés à hauteur de 0,50 centimes d'euros par trajet lorsqu'ils conduiront de 4h à 9h, de 12h à 14h et de 16h à 22h. En offrant cette importante amplitude horaire, Covoit'ici espère également toucher les travailleurs de nuit.

Enfin, grâce aux 4 hubs de mobilité disponibles, développés par la star-up PIM Mobility, les employés pourront à la fois attendre pour leurs déplacements, s'informer sur les solutions les plus adaptées à leurs besoins, et s'inscrire aux différents services mobilité. Des vélos à assistance électrique en libre-service seront à disposition des salariés aux arrêts du PIPA et de la Centrale EDF pour effectuer les derniers km jusqu'à leur entreprise.

Les inscriptions sont déjà ouvertes ! Les conducteurs peuvent d'ores et déjà tester l'application en attendant l'ouverture pour les passagers prévue courant mars.

Découvrez Covoit'ici

<https://www.covoitici.fr/plainedelain>

Expérimentation soutenue par :



Pilotée par :



A propos du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA)

Fort de sa certification Iso 14001, de l'enregistrement EMAS (Eco Management and Audit Scheme) et plus récemment de la reconnaissance du label LUCIE (ISO 26000), le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (SMPIPA) a fait de ce Parc une référence à l'échelle européenne en matière de gestion environnementale et sociétale.

Le Parc accueille près de 180 entreprises et 7 500 emplois sur ses 1 000 hectares, dont 250 sont déjà aménagés et prêts à accueillir de nouvelles entreprises.

Situé à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, le PIPA entend pérenniser son développement économique autour d'une politique durable qui vise à concilier activité industrielle et responsabilité sociétale et environnementale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.plainedelain.fr

Contacts presse :

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
Cassandra Joly
04 74 46 54 16
cassandra.joly@plainedelain.fr

TBWA\CORPORATE
Célia Jacquemond
04 37 47 35 44
celia.jacquemond@tbwa-corporate.com

A propos de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Situé au carrefour des axes Lyon-Genève et Rhin-Méditerranée, au cœur du 1er département industriel de France et à seulement 25 minutes de Lyon, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain bénéficie d'une position privilégiée. Elle s'est ainsi développée depuis plusieurs décennies, sur un modèle original fondé sur la mobilisation de moyens en soutien à un territoire productif et touristique. Depuis 2017, la CCPA compte 53 communes et plus de 77 600 habitants.

<https://www.cc-plainedelain.fr/>

A propos de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné bénéficie d'un emplacement géographique privilégié au carrefour des grandes métropoles. Créée le 1er janvier 2017 suite à la fusion des communautés de communes de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs, elle compte 47 communes et plus de 76 000 habitants.

<https://www.balconsduauphine.fr/>

A propos d'EDF

La centrale nucléaire de Bugey est située dans la commune de Saint-Vulbas. Composée de 4 unités, elle produit en moyenne 24 millions de MWh par an, soit 6% de la production nucléaire française ce qui couvre 40% de la consommation de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Quotidiennement, ce sont 1375 hommes et femmes qui oeuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO2.

Historiquement très implantée sur son territoire, la centrale contribue activement à la vie socio-économique locale. Elle a conclu, en 2019, près de 80 millions d'euros de marchés avec 631 entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes et a versé 80 millions d'euros de taxes, dont 47 millions pour la fiscalité locale. Elle est engagée dans son grand carénage qui lui permettra de produire en toute sûreté au-delà de 40 ans une électricité décarbonée et de s'inscrire durablement dans le mix énergétique français du groupe EDF.

A propos d'Ecov :

Ecov est un opérateur de mobilité en zones peu denses. Son leitmotiv : "Réinventer la route pour une mobilité durable".



Au quotidien, Ecov - startup de l'Économie Sociale et Solidaire - déploie des lignes de covoiturage dans les territoires périurbains et ruraux pour les trajets du quotidien.

"Covoiturer ... comme on prend le bus !" est sa devise.

A propos de PIM Mobility

La société PIM Mobility est une jeune entreprise de Saint-Vulbas qui conceptualise et fabrique des hubs de mobilité. L'entreprise locale créée en 2019, et qui existe depuis 2017 au travers de précédents projets et expérimentations, s'adresse aux collectivités périurbaines et rurales en prenant en charge la conception d'infrastructures accueillant l'ensemble du bouquet d'offre de mobilité du territoire concerné. La société expérimente des solutions pour favoriser l'utilisation du covoiturage au quotidien. Trois Plateformes Intelligentes des mobilités sont installées en ce sens à la gare d'Ambérieu-en Bugey, gare de Meximieux et à Saint-Vulbas. La centrale EDF du Bugey va également posséder sa propre station.

Ces plateformes devront permettre d'améliorer l'accueil des voyageurs en offrant des services adaptés aux besoins des passagers et des conducteurs. L'objectif est aussi de synthétiser l'information sur tous les moyens de transports disponibles et de créer une nouvelle expérience utilisateur.

Ces installations écologiques et autonomes en énergie sont conçues en un seul bloc et ne nécessitent donc pas de travaux ou de génie civil.

Elles offrent différents services dont : le Wifi gratuit, un système de bagagerie connectée permettant la consigne d'affaires de voyage, des prises USB en libre-service. Via une borne tactile il sera possible d'utiliser les lignes de covoiturage spontané Covoit'Ici.

<https://pim-mobility.com/>